RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: CBB61186-FDB5-422C-806A-AFD34EBBA251

41 BD TASSIGNY
SNC au capital de 1 000 euros
Siège social : 75 rue de l'Alma
35000 RENNES
841 982 465 RCS RENNES

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'Assemblée Générale Extraordinaire
Du 10 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 10 avril,
A 9 heures,

Les associés de la société 41 BD TASSIGNY, Société en Nom Collectif au capital de 1 000 €, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Damien SAVEY, représentant de la SAS GROUPE BATISSEURS D'AVENIR, cogérante.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par chacun des associés en entrant en séance.

Le président constate que sont présentes :

La SAS GROUPE BATISSEURS D'AVENIR,
Représentée par la société SAVEY FINANCES, Présidente, elle-même représentée par Monsieur Damien SAVEY, Président
Titulaire de 96 parts ..... 96 parts

La SASU HS FINANCES,
Représentée par Monsieur Hugues SERRAND, Président
Titulaire de 2 parts ..... 02 parts

La SASU ANTOINE GOUARIN,
Représentée par Monsieur Antoine GOUARIN, Président
Titulaire de 2 parts ..... 02 parts

100 parts

La SAS KEYS OBLIGATIONS,
Représentée par la société KEYS REIM, Présidente, elle-même représentée par Monsieur Pierre MATTEI, Président

Le Président déclare alors que l'Assemblée est valablement constituée, elle peut délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :
- La feuille de présence
- L'acte de cession de parts
- Le texte des résolutions présentées.

Il précise que tous ces documents ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par la loi.

Docusign Envelope ID: CBB61186-FDB5-422C-806A-AFD34EBBA251

L'Assemblée Générale, sur sa demande, lui donne acte de cette déclaration.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

1. Agrément de projet de cession de parts sociales
2. Modifications statutaires diverses
3. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
4. Questions diverses

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions inscrites.

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, rappelle que :

- la Société KEYS OBLIGATIONS a cédé 35 parts sociales, à valeur nominale de 10 euros, à la Société GROUPE BATISSEURS D'AVENIR, SAS au capital de 36 012 680 €uros, dont le siège social est à Nantes (44000), 1 ter mail Pablo Picasso, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le n° 821 353 315

et déclare agréer ces cessions, à compter, rétroactivement du jour de leur signature et de modifier en conséquence les statuts.

La collectivité des associés décide également de modifier la numérotation des parts sociales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence, l'Assemblée modifie l'article 8 des statuts de la manière suivante :

« Les parts sociales sont attribuées et réparties comme suit :

* **GROUPE BATISSEURS D'AVENIR,** 96 parts sociales,
Numérotées de 1 à 96, ci ..... 96 parts

* **HS FINANCES,** 2 parts sociales,
Numérotées 97 et 98, ci ..... 02 parts

* **SASU ANTOINE GOUARIN,** 2 parts sociales,
Numérotées 99 et 100, ci ..... 02 parts

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 100 parts sociales. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au gérant à l'effet de dresser le procès-verbal constatant la réalisation définitive de la cession intervenue lorsqu'elle sera notifiée à la société

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

_____

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 30

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président de séance et les associés

SAS GROUPE BATISSEURS D’AVENIR
Monsieur Damien SAVEY



SASU ANTOINE GOUARIN
Monsieur Antoine GOUARIN



SASU HS FINANCES
Monsieur Hugues SERRAND



SAS KEYS OBLIGATIONS
Monsieur Pierre MATTEI

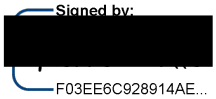

Docusign Envelope ID: CBB61186-FDB5-422C-806A-AFD34EBBA251

[redacted]
SNC au capital de 1 000 euros
Siège social : [redacted]
[redacted]
841 982 465 RCS RENNES

FEUILLE DE PRESENCE DE
L'Assemblée Générale Extraordinaire
Du 10 avril 2025

N° d'Ordre	Nom Adresse	Nombre de parts	Nombre de voix	Signature
1	SAS GROUPE BATISSEURS D'AVENIR 1ter mail Pablo Picasso 44000 NANTES	96	96	[redacted]
2	SASU HS FINANCES 3 allée [redacted] 35760	[redacted]	02	[redacted]
3	SASU ANTOINE GOUARIN 22bis avenue Gros Malhon 35000 RENNES	02	02	[redacted]
	SAS KEYS OBLIGATIONS 24 rue des Capucines 75002 PARIS			[redacted]

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence arrêtée à 3 associés présents possédant ensemble 100 parts et un ancien associé.

Le président
Monsieur Damien SAVEY

[redacted]